

ARRÊTÉ DU MAIRE DE BRON

Numéro : DRH_AR20240415

Objet : Liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2024

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU les décrets portant statuts particuliers des différents cadres d'emploi,

VU le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

VU l'arrêté du Maire de Bron en date du 12 décembre 2023 portant détermination des lignes directrices de gestion

,

ARRÊTE

Article 1 : la liste d'aptitude pour l'accès aux différents cadres d'emplois au titre de la promotion interne pour l'année 2024 est arrêtée conformément au tableau joint en annexe.

Article 2 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Ville. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 3 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,

LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2024

AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX

- **Monsieur OUNNAS Tahar**
 - **Monsieur PERELLON Cyril**
-

ANIMATEURS TERRITORIAUX

- **Madame PLASSARD Isabelle**
-

ATTACHES TERRITORIAUX

- **Monsieur COLAS Serge**
 - **Madame BARBET Amandine**
-

REDACTEURS TERRITORIAUX

- **Madame Danièle LABIDI**
-

TECHNICIENS TERRITORIAUX

- **Monsieur DEBEE Anthony, technicien territorial**
- **Monsieur BELILITA Rabah, technicien territorial principal 2^{ème} classe
(réussite examen professionnel)**

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024



ID : 069-216900290-20240412-DRH_AR20240415-AR